



Schweizer Fleisch-  
Fachverband  
Union Professionnelle  
Suisse de la Viande  
Unione Professionale  
Svizzera della Carne



Communiqué de presse

## **Augmentation de salaire et versement unique en 2024**

**Zurich, le 16 novembre 2023 – L'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV, en qualité d'association patronale, et l'Association suisse du personnel de la boucherie (ASPB) en qualité d'association des travailleurs, partenaires sociaux de la convention collective de travail pour la boucherie-charcuterie suisse, ont décidé, dans le cadre d'un dialogue entre partenaires sociaux, de prendre des mesures salariales pour 2024.**

Les partenaires sociaux ont mené fin septembre des négociations sur les mesures salariales pour l'année 2024. Afin de pallier le renchérissement et de maintenir le pouvoir d'achat des collaborateurs, les partenaires sociaux ont convenu d'augmentations de salaire malgré la situation économique des employeurs toujours très difficile. Pour l'amortissement du renchérissement prévu par le Seco également pour 2024, cette adaptation salariale obligatoire consiste, pour les travailleurs sauf apprentis et collaborateurs engagés à partir du 1.10.2023, en une adaptation générale des salaires de 1,5 % jusqu'à un salaire brut de Fr. 6000.– par mois, à partir de 6001 francs, l'adaptation générale des salaires est plafonnée à 90 francs. La différence jusqu'à 2 % de la masse salariale totale doit être utilisée en tant qu'adaptation individuelle des salaires pour la reconnaissance des prestations de certains collaborateurs. En revanche, seuls les apprentis recevront un versement unique de Fr. 200.– à la fin du mois de janvier 2024. Les partenaires sociaux envoient ainsi un signal clair en faveur de la compensation de l'augmentation du coût de la vie des collaborateurs.

Les partenaires sociaux sont satisfaites du résultat des négociations pour la compensation du renchérissement de cette année, dans l'intérêt d'une branche stable ainsi que pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié.

### **Contact presse**

Association suisse du personnel de la boucherie (ASPB)

Giusy Meschi, directrice, tél: 044 311 64 06, mobile: 079 669 69 01, [meschi@mpv.ch](mailto:meschi@mpv.ch)

Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV

Katharina Zerobin, vice-présidente de la direction et responsable du secteur droit et développement de l'organisation, 058 521 53 04, [katharina.zerobin@sff.ch](mailto:katharina.zerobin@sff.ch)

Service de presse UPSV

Huber Partner PR AG, Peter Zimmermann, 044 385 99 99, [contact@huber-partner.com](mailto:contact@huber-partner.com)